

Québec prévoyait bien que sans la religion enseignée au peuple par des prêtres, il lui serait impossible d'établir une colonie stable. Imbu fortement de cette idée, il réussit à la faire accepter par la cour de France et surtout par le Cardinal de Richelieu. Tous deux unirent leurs efforts pour fonder une nouvelle France essentiellement catholique, sans alliage d'éléments hétérodoxes.

C'eût donc été, d'après nous, une lacune dans une biographie de Champlain, que d'en écarter l'œuvre évangélique à laquelle il contribua lui-même de toutes ses forces, pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie. Missionnaire lui-même, à sa façon, il nous reprocherait, sans aucun doute, d'avoir ignoré le rôle qu'il a joué auprès des peuplades sauvages en travaillant à les christianiser, de concert avec les Récollets et les Jésuites. En réalité, Champlain et les missionnaires étaient unis comme les membres d'une même famille, et rien ne se faisait dans la colonie que de consentement mutuel et par une entente préalable. C'était, sur une plus petite échelle, l'union de l'Eglise avec l'Etat, que ni Richelieu, ni Louis XIII, ne songèrent à rompre.

Dans ce deuxième volume, l'auteur a consacré plus de cent pages à des notes qui devront servir à